

PROJET pour la Maison Culturelle de l'Espéranto

Pour l'ouverture et le changement radical de politique vers la création d'un centre d'activités avec hébergement du Baugeois

Les constats :

La coopérative d'usagers, MCE, possède un bien dont l'usage par les seuls espérantistes ne permet pas d'obtenir des ressources suffisantes pour l'entretien d'un château du XIXème siècle (la réfection des toitures posera un énorme problème dans les années à venir, certaines poutres maîtresses ont subi un affaissement et deux d'entre elles ont dues déjà être renforcées par des poutres métalliques etc...)

La nature de la coopérative actuelle ne permet pas de changer fondamentalement la politique à suivre pour éviter la vente du château.

En effet, la secrétaire du CA écrivait en 2008: « Grésillon a pour vocation d'organiser des stages et autres manifestations en espéranto pendant lesquels l'hébergement et la restauration sont assurés. Hors ces périodes, l'hébergement reste exceptionnel et au bénéfice des seuls sociétaires (nous ne faisons pas concurrence aux hôtels de Baugé) ».

De plus, une société coopérative d'usagers ne peut pas recevoir de subventions des collectivités territoriales, comme le peuvent les associations loi 1901. Il semble qu'une majorité de sociétaires soient attachée sentimentalement au domaine de Grésillon et si aujourd'hui, l'espéranto n'est pas la langue internationale, il pourrait le devenir un jour et maintenir une maison culturelle de l'espéranto en France est un objectif légitime.

Mais nos forces ne peuvent suffire....

Le maire de Baugé a déjà déclaré que notre maison culturelle pourrait offrir un centre avec hébergement répondant à des besoins non satisfaits aujourd'hui et cela en soutenant la promotion de l'espéranto ; il constate en effet que l'offre actuelle en hébergement avec restauration est insuffisante par rapport à la demande aussi bien pour les réceptions (mariage par exemple) que pour le tourisme.

Il s'est aussi déclaré prêt à examiner une demande pour que sa commune devienne sociétaire de la MCE transformée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC, société anonyme SA à capital variable qui respecte le principe des coopératives 1 homme = 1 voix quelque soit le nombre de parts sociales souscrites), dès lors que les sociétaires actuels en auraient formulé leur accord. En effet, ce type de société permet à des collectivités locales d'intégrer la coopérative et de participer financièrement à la rénovation d'un centre qui fonctionnerait toute l'année, avec un gérant salarié ayant les compétences professionnelles nécessaires.

Les sociétaires doivent comprendre que seule, une équipe de 12 personnes toutes déterminées à suivre une politique de changement radical de notre fonctionnement, donnera un avenir à la MCE puisque l'on doit admettre que la « clientèle » espérantiste actuelle est insuffisante pour donner les ressources nécessaires à la poursuite du projet initial de 1951.

Les propositions :

- Présenter au maire de Baugé un projet de collaboration dès le mois de juin 2010 et proposer d'ores et déjà la location du château pour l'accueil des réceptions des mariages célébrés dans sa mairie.

- Déterminer un planning raisonnable pour transformer la société sachant qu'il faudra déposer une demande d'agrément comme SCIC et travailler sur des statuts qui permettront la poursuite du caractère spécifique du centre pour la promotion de l'espéranto

- Poursuivre au mieux l'utilisation et l'entretien du domaine en attendant la création de la SCIC et la réalisation des travaux nécessaires pour une ouverture à l'année,

en recherchant l'utilisation du domaine par les associations espérantistes nationales, régionales et locales,

en proposant des séjours attractifs pendant l'été aux espérantistes qui veulent visiter la région,

en cherchant des associations ou groupes non espérantistes proposant des stages et rencontres de culture

populaire (réseau d'échange de savoirs, éducation populaire, université populaire..).

Ce texte est présenté par les candidats suivants pour l'élection d'un CA entièrement renouvelé en mai 2010 :

Jannick Huet-Schumann, Xavier Godivier, Denis-Serge Clopeau, Lucette Echappé, Claude Trésorier, Bruno Flochon, Jorgis Comte.

Il fait suite au « projet d'ouverture » signé le 09/11/2009 par Guy Martin, Xavier Godivier, Jannick Huet-Schumann, Denis -Serge Clopeau, Bert Schumann et Claude Trésorier et soutenu par Roger Eon, Vito Markovo au nom de SAT-Amikaro, Michel Duc Goninaz